

## **PROGRAMME ACCOMPAGNEMENT VAE OSTISD 2021**

Spécialité : Surveillance par des systèmes électroniques de sécurité

**Moyens de communication :** Visio, mails, présentiel, téléphone

**Document à rédiger :** Livret 2 VAE

**Validation :** Totale, partielle ou ajournée

**Dates de validation :** Selon progression du candidat – durée maximum 6 mois.

**Outils de référence :** Référentiel OSTISD RNCP FICHE 23020



Version mise à jour -29 septembre 2021

**Objectif Opérationnel :** Formaliser par écrit ses expériences en lien avec le référentiel du titre visé et présenter à l'oral ses compétences acquises

- ⇒ Identifier et sélectionner les expériences à formaliser demandées par le livret 2
- ⇒ Analyser ses expériences et compétences professionnelles acquises en lien avec le référentiel
- ⇒ Analyser le référentiel et les attendus et rapprocher ses expériences du référentiel
- ⇒ Formaliser par écrit ses compétences et en assurer la syntaxe (orthographe, grammaire, clarté des récits communicables)
- ⇒ Structurer le récit des expériences
- ⇒ Exprimer à l'oral ses compétences et sa maîtrise des pratiques professionnelles face au référentiel
- ⇒ Se préparer à l'entretien oral devant le jury

**Lieux de validation :** Paris

**Tarif :** 1500€ HT

**Durée :** 10h à 15h

➤ **Public** : Tout public pouvant justifier d'au moins 1 an dans l'activité de surveillance à distance par des moyens électroniques de sécurité

➤ **Pré-requis** :

- Être âgé de 18ans au moins
- Justifier d'une expérience professionnelle d'un an au moins en télésurveillance
- Avoir un casier judiciaire vierge au moment de la candidature (bulletin n°3)
- Ne pas faire l'objet de poursuites judiciaires lors de la candidature
- Être dans une dynamique d'emploi ou de recherche d'emploi dans l'activité
- Test de français de niveau B1 réglementaire à passer note 14/20 ou avoir le Baccalauréat

➤ **A l'issue de l'accompagnement VAE**, de la présentation du Livret 2, et de l'entretien avec le jury, il sera notifié au candidat soit l'attribution du titre OSTISD, soit l'attribution partielle, soit l'ajournement.

➤ **Date** : du 01.01.2021 au 31.12.2021

➤ **Durée** : durée de l'accompagnement de 2 à 6 mois maximum. /60 à 180 jours - 10 à 15 heures -

➤ **Lieux de validation** : GPMSE Formation, 17, rue de l'Amiral HAMELIN 75116 Paris

➤ **Tarif** : 1500€ HT Accompagnement et 650€HT validation des acquis

➤ **Contact** : Sauveur MUSELLA – 06.62.65.60.87 [sauveur.musella-formation@gpmse.com](mailto:sauveur.musella-formation@gpmse.com) ou secrétariat 01.45.05.71.71 [secretariat@gpmse.com](mailto:secretariat@gpmse.com)

➤ **Modalités et délais d'accès** : Toute l'année le candidat à la VAE peut s'inscrire s'il répond aux pré-requis

De plus, l'inscription est validée, dès lors que le candidat a rempli les conditions de recevabilité définies par le Livret 1 réglementaire (livret justifiant administrativement l'année d'expérience) - Ensuite par la signature d'une convention ou par la couverture du devis formalisé par un prescripteur institutionnel (Pole emploi, CPF, Agefiph.....) l'inscription est validée.

➤ **Méthodes mobilisées** : la VAE n'est pas un examen, il s'agit de produire un écrit, une rédaction des acquis et des expériences relevant du référentiel d'activité OSTISD, c'est une forme autobiographique de votre parcours professionnel dans la spécialité de télésurveillance – C'est pourquoi l'accompagnement bien que non obligatoire est fortement recommandé. La rédaction du Livret 2 est personnelle, l'accompagnateur vous oriente dans la syntaxe, la sélection des expériences, la structuration du dossier communicable et le langage technique à employer.

➤ **Modalités d'évaluation** : Une fois le Livret 2 finalisé, il est transmis au comité d'experts jury VAE – Et, selon le référentiel d'activité du titre OSTISD, il évaluera si le livret 2 rédigé est en adéquation avec le titre. Ensuite le candidat est invité à passer un entretien avec le jury qui questionnera le candidat pour évaluer les acquis réglementaires et techniques de façon orale afin de vérifier, notamment, que c'est bien le candidat qui a rédigé le Livret 2 et qu'il a bien acquis les compétences attendues.

➤ **Accessibilité des personnes en situation de handicap** : Notre organisme de formation respecte les conditions d'accueil et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nos formations peuvent s'adapter à certaines spécificités de handicap. Contactez notre référent handicap. Sauveur MUSELLA – 06.62.65.60.87 [sauveur.musella-formation@gpmse.com](mailto:sauveur.musella-formation@gpmse.com)